

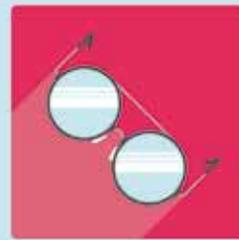
Villeparisis

N°78 JUILLET 2016

LE MAG

UN ÉTÉ ANIMÉ !

RETROUVEZ L'AGENDA
EN PAGES 16 ET 17



PAGES
11 à 15
DOSSIER FISCALITÉ 2016
Baisse du taux de la taxe
d'habitation de - 15,9%



PAGES
4 à 5
RETOUR EN IMAGES
La Dictée géante
Le Défi Sport

Villeparisis

LE MAG

N°78 JUILLET 2016

EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ

SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES P. 4-5

La Dictée géante
Le Défi Sport

ACTUALITÉS P. 6-7-8

Les travaux estivaux
Opération Tranquillité Vacances
Des temps périscolaires de qualité

ENVIRONNEMENT P. 9

Arrivée de la Kangoo électrique

DOSSIER P. 11-12-13-14-15

Fiscalité 2016

AGENDA P. 16-17

Les rendez-vous de l'été
et de la rentrée

FOCUS SUR... P. 18-19

... les aides à domicile

CULTURE P. 20-23

Conservatoire
Médiathèque
Maison Pour Tous

SPORTS ET LOISIRS P. 24-25

Des écoliers et des sports
La journée du jeu

VIE ÉCONOMIQUE P. 27

Leclerc Drive et Express

ÉTAT-CIVIL P. 29

LIBRE OPINION P. 30

VILLEPARISIS LE MAG

Directeur de la publication : Hervé Touquet

Direction de la communication :
en mairie (01 64 67 52 80)

Rédaction : Justine Noblecourt

Site internet : <http://villeparisis.fr/>

Photos : Daniel Bernal, Dylan Juillard et nos
photographes amateurs - Istock

Régie publicitaire : www.cithéacommunication.fr
Seule cette société est mandatée par la Ville pour la gestion
d'espaces publicitaires dans le Villeparisis Le Mag

Conception/impression : Cithéa Communication

Dépôt légal : 3^e trimestre 2016

Tirage : 12 000 ex.

Impression : Rotogaronne

Distributeur : Isa plus

ÉDITO



Déjà les vacances !
Après une année bien remplie,
les vacances se profilent après un
mois de juin bien pluvieux.

Néanmoins, nos sportifs en herbe ont pu profiter de belles animations lors de l'après-midi défi sport du 11 juin dernier sous un ciel qui ne fut que menaçant

Pour la plupart d'entre vous, les vacances approchent et se dérouleront ici ou ailleurs.

Ceux qui restent à Villeparisis en juillet pourront apprécier le feu d'artifice du 13 juillet au soir au stade des petits marais. 2 séances de cinéma en plein air sont prévues au parc Balzac le 20 Juillet à 22h avec « Shaun le mouton » et le 17 août à 21h15 avec « Kéryty la maison des contes ». Tous les jeudis après-midi au par Balzac, se tiendront « Un été à partager » où lecture, jeux et divertissements vous seront proposés par la médiathèque, la Ludothèque et l'Espace Municipal de la Jeunesse.

Les jeunes villeparisiens profiteront des animations des centres de loisirs ou préparent déjà leurs valises pour partir en colonie sur la côte Atlantique pour les 6 à 14 ans et même en Espagne sur la Costa brava pour les 15-17 ans !

Afin que les vacanciers puissent rester sereins en quittant Villeparisis, la police municipale, en partenariat avec la police nationale, a mis en place les OTV (Opération Tranquillité Vacances). Après inscription, votre maison ou appartement feront ainsi l'objet d'une surveillance particulière par les policiers.

D'ailleurs, je tiens à saluer le professionnalisme de tous les policiers, gendarmes et militaires

de notre pays qui accomplissent leurs missions dans un contexte national très difficile, confrontés à des fanatiques inhumains ou à des casseurs sans honneur.

Dans quelques mois, notre police municipale déménagera dans les locaux réhabilités de l'ancien commissariat qui accueillera également le Centre de Supervision Urbain qui centralise les images de la vidéoprotection. Les locaux actuels ne conviennent plus à une équipe renforcée, qui en plus de la vidéoprotection se verra chargée de nouvelles missions bien plus axées sur la sécurité et le partenariat avec la police nationale. Un impératif je crois.

Une rentrée dynamique vous attend avec, dès le 4 septembre le Forum de la Rentrée ; et si les travaux se passent sans encombre, le 17 septembre le terrain de football en gazon synthétique sera inauguré, puis le 24 aura lieu la Fête du Canal, pour passer un samedi au bord de l'eau, sur des airs de guinguettes et pas sous la pluie comme l'an passé !!!

En attendant, bonnes vacances à tous !

HERVÉ TOUQUET
MAIRE DE VILLEPARISIS

➔ **Dictée géante et intergénérationnelle**



UNE AMBIANCE STUDIEUSE ➔

Pendant la dictée, pas un bruit. Samedi 4 juin, à l'occasion du 150^{ème} anniversaire de la création du certificat d'études, 50 participants de tous âges ont tenté le sans-faute sur un texte d'Honoré de Balzac, « Le petit village ». Ils écoutaient consciencieusement la lecture de Josette Fouré et Geneviève Carretié, enseignantes retraitées de Villeparisis. Silence...

> Retrouvez toutes les photos de la Dictée géante et intergénérationnelle sur : <http://villeparisis.fr/dictee-intergenerationale/>



UN CERTIFICAT À LA CLÉ

Pour récompenser les efforts de tous, le maire Hervé Touguet et Dominique Fages, conseillère municipale déléguée à la Vie Associative, aux Animations, aux Fêtes et au Jumelage ont remis à chacun un certificat de participation à la dictée géante et intergénérationnelle. Autour de biscuits et rafraîchissements, les Villeparisiens ont partagé leurs ressentis pendant que les enfants recevaient un jeu des 7 familles sur le thème de Balzac, offert par la Société d'Histoire Locale de Villeparisis et son passé. À quand la prochaine ?



RETOUR SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

Les Villeparisiens, le maire et quelques élus se sont prêtés au jeu et ont retrouvé l'atmosphère des années 50. Mais gare aux fautes d'accords et d'orthographe car à l'époque, dépasser les cinq fautes était éliminatoire !

➔ **Le Défi Sport**



⬆ **DÉCOUVERTES LUDIQUES**

Les petits de maternelle n'étaient pas oubliés puisque des distractions et initiations de leur âge étaient également proposées. Quant aux collégiens, l'Espace Municipal des Jeunes et la ludothèque leur avaient concocté un programme varié et ludique.



⬆ **LES DÉMONSTRATIONS**

Aux côtés des initiations et des ateliers, les démonstrations ont rythmé l'après-midi au sein du gymnase des Petits Marais. Les familles ont pu découvrir les disciplines proposées par les clubs villeparisiens.

⬇ **INITIATIONS SPORTIVES POUR LES ENFANTS**

Pour découvrir un sport, rien de mieux que de le tester ! C'est ce qu'ont fait plus de 1 000 enfants inscrits au Défi Sport. Durant toute l'après-midi du 11 juin, les élèves d'élémentaire se sont initiés à de nombreuses disciplines, à travers des ateliers et des parcours sportifs proposés par les associations locales.



⬇ **DES SPORTIFS RÉCOMPENSÉS**

Le Défi Sport s'est terminé en toute convivialité avec la remise des récompenses par les élus et le lâcher de pigeons de l'USMV Colombophilie.



> Retrouvez toutes les photos du Défi Sport relevé par plus de 1000 enfants sur : <http://villeparisis.fr/defi-sport-2016/>



Avant



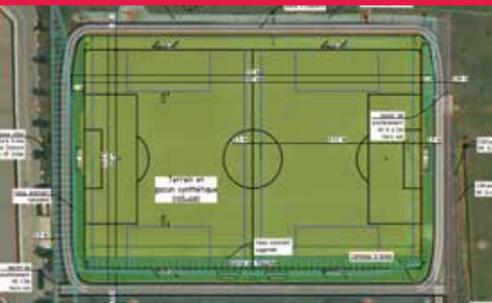
Projection

DU GAZON SYNTHÉTIQUE POUR LE TERRAIN DE FOOTBALL

Villeparisis continue à s'adapter aux besoins et attentes de ses sportifs. Pour la saison 2016/2017, un terrain synthétique va voir le jour au Parc des Sports des Petits Marais. Le projet démarre cet été. Bonne nouvelle pour le grand public, les licenciés des clubs de football et les scolaires ! Cela signifie : plus de pratique, plus d'aisance et plus de sécurité. Le terrain mesurera 105x60m et respectera l'environnement puisqu'il est très économe en termes d'entretien.

Il ne nécessite que peu d'arrosage et les moquettes synthétiques sont recyclables. À noter qu'un terrain synthétique permet une pratique sportive intensive grâce à la qualité et la résistance du revêtement. Une piste scolaire d'athlétisme de deux couloirs et une de sprint sur le pourtour du terrain est envisagée. Des couloirs et lignes de départ et d'arrivée seront tracés.

Un projet de 762 296 €, subventionné à hauteur de 25% par la région, de 15 % par le Conseil Départemental, de 10 % par la Fédération Française de Football et de 10 000 € par la réserve parlementaire de la Sénatrice Colette Mélot.



DES DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES RÉALISÉS CET ÉTÉ

Les diagnostics de performance énergétique (DPE) permettent de faire une estimation de la consommation annuelle énergétique d'un bâtiment (écoles, gymnases etc.) afin d'en évaluer son coût et la facture à payer.

À Villeparisis, ces DPE sont en cours et effectués par l'entreprise spécialisée YCB de Villeparisis. Les bâtiments de plus 1 000 m² ont déjà été faits. Les plus petites surfaces, une dizaine, sont en cours de diagnostic telles que le musée de l'Histoire ou bâtiments annexes...

Travaux

LES ÉCOLES FONT PEAU NEUVE

Des travaux de rénovation sont prévus dans les écoles cet été. Tout pour débiter parfaitement l'année scolaire !



© photo d'archive

Pendant que les élèves ne sont pas là, des travaux sont réalisés dans les écoles ! La période estivale est l'occasion d'effectuer diverses interventions dans les bâtiments communaux. Réhabilitation, nouvel aménagement, coups de peinture... Les mois de juillet et août vont être productifs.

Alors qu'un rideau métallique est posé à l'entrée du centre de loisirs Kergomard, de nombreuses écoles vont recevoir la visite d'entreprises, notamment en juillet. C'est le cas des écoles maternelle et élémentaire Normandie-Niemen où un réseau informatique va être mis en place (le bureau de la direction et cinq classes sont concernées en maternelle ainsi que le bureau de la direction et huit classes pour l'élémentaire). Même événement pour l'école élémentaire Ernest Renan (avec douze classes et le bureau de la direction).

Du côté de l'école élémentaire Joliot-Curie, deux cages d'escaliers sont mises en peinture. La porte d'entrée principale de l'école maternelle Aristide Briand est remplacée, tout comme des menuiseries du petit dortoir.

Les pots de peinture vont également passer par l'école élémentaire Séverine puisque deux classes vont être rénovées. À côté des coups de pinces, un bloc sanitaire, financé à hauteur de 12 000 € par la réserve parlementaire du Député, va être créé et de nouvelles fenêtres vont être installées dans deux classes.

Chez les écoliers d'Anatole France, la réfection du revêtement du sol de deux classes va être réalisée. La façade, côté rue Lefèvre, va être nettoyée et les boiseries mises en peinture. Les autres façades vont complètement changer de visage grâce à la pose d'une nouvelle porte d'entrée en PVC ainsi que de fenêtres.

L'école élémentaire Charlemagne, elle, va être témoin d'un aménagement des combles pour y créer une salle des maîtres. Cet aménagement permettra de mettre une salle de classe au premier étage. De quoi revenir à la rentrée dans d'excellentes conditions.

DANS LES AUTRES BÂTIMENTS

En ce qui concerne les gymnases, de nouvelles portes de secours sont posées dans la grande salle et celle de judo du gymnase Géo André. Au gymnase Aubertin, une réfection partielle du grillage du plateau d'évolution va être effectuée. Au dojo de Berny, des radiateurs vont être remplacés, les installations électriques vont être mises en conformité et la cuve à fioul va être retirée. Dans le domaine de la culture, le sol du centre culturel Jacques Prévert va recevoir quelques coups de peinture dans le local de stockage. À la Maison Pour Tous Jacques Marguin, les murs de certains bureaux seront rénovés.

De nombreux travaux pour de nouveaux environnements scolaires et communaux.

SE SOUVENIR DE VERDUN ET DE L'INDOCHINE

Le maire Hervé Touguet, plusieurs élus, les différentes associations et fédérations d'anciens combattants mais aussi les Villeparisiens se sont retrouvés autour du monument aux Morts dimanche 29 mai pour célébrer le centenaire de la bataille de Verdun puis mercredi 8 juin pour la 62^{ème} commémoration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

> Retrouvez le centenaire de la bataille de Verdun sur <http://villeparisis.fr/commemoration-de-la-bataille-de-verdun-2/>

> Retrouvez la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine sur <http://villeparisis.fr/indochine/>

Opération Tranquillité Vacances LA SÉCURITÉ AVANT TOUT



Pour partir en vacances sereinement, faites surveiller votre logement. Que vous soyez en pavillon ou en appartement, vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Vous pouvez aller à la Police Municipale ou au commissariat pour y remplir une fiche complète (dates de vacances, les personnes possédant les clés et celles à prévenir en cas d'urgence ; animaux ou alarmes sur place). En cas d'impossibilité de déplacement, une demande avec une photocopie de la pièce d'identité du demandeur peut être envoyée par courrier. Une fois les documents remplis et pendant que vous profiterez de vos vacances en toute sérénité, les équipes de la Police Municipale et Nationale passeront tous les jours et à horaires variables pour vérifier que votre domicile n'a pas subi d'intrusion.

RESTEZ VIGILANTS TOUTE L'ANNÉE

Toute l'année, soyez vigilants aux démarchages abusifs ! Que ce soit par téléphone ou directement à votre domicile, certains individus indélicats peuvent se faire passer pour des vendeurs, des fournisseurs, des réparateurs, etc. C'est pourquoi, il est indispensable une fois devant votre porte de leur demander leur carte professionnelle avec photo et numéro de matricule. Si vous étiez amené à être démarché, méfiez-vous des beaux discours ! Nous vous conseillons vivement de ne rien signer.

> En cas de doute, signalez ces démarches abusives auprès du service de la Police Municipale en appelant le 01 64 67 52 86.

> OTV : renseignements à la Police Municipale au 01 64 67 52 86 et au commissariat au 01 60 21 36 50.

PROJET CDG EXPRESS

Le projet Charles-de-Gaulle Express (CDG Express), qui doit relier Paris (gare de l'Est) à l'aéroport Paris-Charles-de-Gaulle, a fait l'objet d'une enquête publique en 2007 et a été déclaré d'utilité publique en 2008. Suite à des modifications substantielles, il doit de nouveau être soumis à une enquête publique. Les travaux envisagés portent notamment sur la création de deux sections nouvelles dont une entre Mitry-Mory et la gare de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Les principaux impacts identifiés en phase travaux sont les interruptions de trafic sur les lignes dédiées du RER B, la ligne Transilien K, et sur les TER.

Lors de sa séance du 23 juin, la majorité municipale a approuvé l'objectif de développer l'attractivité touristique et économique de l'agglomération parisienne en dotant l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, des services comparables aux autres aéroports internationaux afin qu'il puisse jouer son rôle de levier de compétitivité

économique, source de richesses et d'emplois pour la région.

Néanmoins, il émet aujourd'hui un avis réservé sur le projet de liaison Charles De Gaulle Express et demande à l'État :

- d'accorder une priorité au projet de la ligne 17 jusqu'au Mesnil-Amelot en 2024 qui répond à des vocations de déplacements plus nombreuses, s'appuie sur la tarification francilienne, et améliore les conditions de déplacements des passagers aéroportuaires comme des Franciliens.
- d'assurer et renforcer le bon fonctionnement et la qualité de service du RER B et K, et TER
- d'intégrer au projet l'ensemble des mesures permettant de protéger les riverains du bruit ferroviaire.
- de garantir l'absence de recours aux financements publics pour la construction des infrastructures et pour l'exploitation de la ligne.
- d'actualiser et de compléter l'étude d'impact de 2007.

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE RECRUTE

Plus de 20 000 postes sont à pourvoir dans l'année. Recrutement et formation de la 3^{ème} à bac+5, à tous niveaux de responsabilité et dans plus de 50 métiers. Saisissez votre chance !

> Pour plus d'infos, rendez-vous sur sengager.fr, etremarin.fr et air.touteunearmee.fr

QUAND LES VOISINS FONT LA FÊTE

Se rencontrer, discuter et apprendre à se connaître autour d'un moment convivial. La Fête des Voisins a été organisée dans plusieurs rues villeparisiennes. Dorénavant, des voisins se connaissent mieux ! Ils étaient rassemblés autour d'une table décorée, piochaient dans les bols de gâteaux apéritifs ou assiettes de cakes faits maison... Tout un week-end, la commune a été partenaire de l'événement et fournissait des kits de l'association « Immeuble en Fête » aux Villeparisiens organisateurs : nappes, ballons, gobelets et tee-shirts. Une initiative et une solidarité de proximité encouragées par la municipalité puisque le maire et les élus sont venus échanger avec les voisins.

> Plus de photos sur <http://villeparisis.fr/les-voisins-font-la-fete/>

NOUVELLES DESTINATIONS POUR LE MINIBUS

Le minibus s'adresse aux personnes âgées ou à mobilité réduite. Il dispose de huit places dont une aménagée spécialement pour un fauteuil roulant. Il circule cinq jours sur sept et peut dorénavant vous emmener en direction de l'hôpital de Marne-la-Vallée-Jossigny et l'hôpital privé du Vert-Galant les lundis après-midi. Les tarifs varient entre 2 et 8 €.

> Toutes les informations sont dans la plaquette du minibus.

> Réservation impérative 48h à l'avance au 01 64 67 52 34.

LES MAMANS À L'HONNEUR CHEZ LES SENIORS

La couleur rose dominait la décoration de la résidence Octave Landry !

À l'occasion de la Fête des Mères, les seniors ont partagé un excellent repas sur le thème du Sud-ouest. Le pianiste et accordéoniste Didier Couturier n'a pas lésiné sur la musique des années 70's, 80's et tutti quanti. Surprise spéciale pour la gente féminine : des fleurs ont été offertes par le maire Hervé Touguet, Marie-Claude Obélério, adjointe au maire chargée notamment des Seniors et Sylvie Mundviller, maire adjointe chargée des Affaires Sociales, de la Santé et du Handicap.

> Revivez la Fête des Mères sur <http://villeparisis.fr/fete-des-meres-2016/>



EN BREF

LES ÉCOLIERS ONT REÇU LEURS DICTIONNAIRES

Encore mieux qu'un livre à dévorer, un dictionnaire ! Mardi 28 juin, le maire Hervé Touguet et David Barquero, adjoint au maire chargé de l'Éducation et de la Jeunesse ne sont pas venus les mains vides dans toutes les écoles élémentaires. En effet, ils ont offert à plus de 800 écoliers un dictionnaire ; celui des CP les accompagnera toutes leurs années d'élémentaire et celui pour les CM2 qui passent en 6^{ème} guidera les futurs collégiens. Ces derniers ont également reçu un roman « Nour et le peuple des loups » et doivent rencontrer l'auteur l'année prochaine, grâce au partenariat avec la médiathèque. De quoi préparer tranquillement la rentrée et feuilleter quelques pages dès cet été !

CTM : DES COLLÉGIENS ENTRENT DANS LE MONDE PROFESSIONNEL

Une quinzaine d'élèves, en classe de 3^{ème} Découverte, du collège Gérard Philippe ont réalisé une immersion professionnelle, mardi 24 mai. Durant 1h30, les jeunes ont visité le Centre Technique Municipal (CTM) pour y découvrir un large panel de métiers municipaux tels que menuisiers, électriciens, agents administratifs, garagistes ou encore peintres. « Le CTM fait tout pour que les Villeparisiens se sentent bien dans leur commune. Notre principale préoccupation est l'entretien de la ville et des bâtiments communaux. » Ainsi, les collégiens ont pris des notes pendant la visite des ateliers et ont rencontré certains des 70 agents du CTM. En posant leurs questions, tous ont appris que les agents avaient un emploi du temps prévisionnel mais parfois ponctués d'imprévus. Une après-midi dans le monde professionnel enrichissante.

> <http://villeparisis.fr/les-collégiens-ont-visite-le-centre-technique-municipal/>

LES ÉCOLIERS DE CHARLEMAGNE DÉCOUVRENT L'HÔTEL DE VILLE

« La mairie ? Ça nous fait penser au drapeau français, à la Marianne et au bureau du maire », déclaraient les enfants de l'école élémentaire Charlemagne. Mardi 7 juin, dans la cour de l'Hôtel de Ville, David Barquero, adjoint au maire chargé de l'Éducation et de la Jeunesse entamait la visite de la mairie avec 27 élèves curieux d'en savoir plus sur les bâtiments qui les entourent. Service Scolaire, service Sports et Fêtes ou encore le Guichet unique étaient au menu de la découverte municipale...

> <http://villeparisis.fr/les-ecoliers-de-charlemagne-et-la-mairie/>

COLLÉGIENS ET SECOURISTES

Après avoir suivi une formation de Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), près de 50 élèves du collège Gérard Philippe ont reçu leur Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile des mains du maire Hervé Touguet et de Gérard Branly, sous-préfet de Torcy dans la matinée du 16 juin.

> <http://villeparisis.fr/collégiens-diplome-secours/>

Des TAP de qualité LES ENFANTS PROFITENT DES TEMPS PÉRISCOLAIRES



Les Temps d'Accueil Périscolaire (TAP), liés à la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire (maternelle et élémentaire), permettent de développer les sens et l'esprit des enfants. Chaque année, les TAP sont en partie subventionnés par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et l'État. Ces financements ne permettant pas de produire des ateliers de qualité, une participation financière est demandée aux parents. La municipalité mettant l'enfant au centre de ses priorités, son choix a été de mettre en place des Temps d'Accueil Périscolaire adaptés et variés.

Pour l'année 2015-2016, les TAP étaient encore subventionnés. Pour obtenir à nouveau un soutien financier l'année prochaine, la municipalité a réalisé un Projet Éducatif de Territoire (PEDT) qui conditionne les aides.

Même si les subventions venaient, un jour, à disparaître, ces temps de loisirs continueraient à exister à Villeparisis.

La ville choisit de poursuivre ces activités pour le bien-être et la curiosité de l'écolier.

En effet, quatre jours par semaine, de 15h45 à 16h30, les petits ont pris plaisir à participer, au sein de leur école, à des expériences scientifiques, ateliers théâtre, temps sportifs...

Le conservatoire municipal de musique et de danse a été également un riche partenaire puisqu'il a proposé des initiations à la musique avec flûte traversière, violoncelle et saxophone.

Les animateurs, Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (ATSEM) et enseignants-animateurs se sont investis pendant toute une année. Le fruit de ses activités ont été portés à la connaissance des parents à travers des spectacles et/ou des expositions.

Ce professionnalisme au service des enfants et de leur développement se poursuivra l'année prochaine. Vivement la rentrée, pour de nouvelles découvertes et de nouveaux projets.

LES JEUNES ÉLUS S'INVESTISSENT



Le mercredi 8 juin a été marqué par la fin de mandat des jeunes élus du Conseil Communal d'Enfants (CCE). L'occasion de dresser le bilan et de faire un point sur les événements et projets auxquels ils ont participé parmi trois commissions (Environnement, Sports et loisirs et Solidarité).

En présence du maire Hervé Touguet et d'Axelle Bridoux, adjointe au maire chargée de la Culture, de la

Citoyenneté, du Conseil Communal d'Enfants et de la Politique de la Ville, les enfants ont toujours été très enthousiastes lors des manifestations : plantation d'un « Arbre pour le climat », distribution du colis des aînés, participation à l'atelier cuisine etc. Prochain projet : un concours de structures en objets recyclables.

À noter qu'à la rentrée, un conseil d'enfants avec une instance d'élus collégiens sera créée. Les projets pourront donc fusionner avec ceux du CCE.

> Revivez la plénière du CCE sur <http://villeparisis.fr/bilan-du-cce-2016/>



Écologie

LES AGENTS ROULENT EN ÉLECTRIQUE

Après les vélos du SAAD en mai 2015 et la première voiture électrique en février 2016, Villeparisis a célébré l'arrivée de la Kangoo électrique le 21 mai dernier.

Villeparisis ne cesse de se moderniser ! Un nouveau véhicule électrique a fait son entrée dans la municipalité à la fin du mois de mai, en présence du maire Hervé Touguet, de nombreux élus et d'entreprises locales. Flambant neuf, la Renault Kangoo électrique va permettre à de multiples services municipaux de rouler écolo. Les coûts d'acquisition et d'entretien de la voiture ainsi que la borne de recharge sont intégralement financés par les annonceurs publicitaires visibles sur l'automobile.

Les agents « souvent sur la route et à l'extérieur » pourront rouler avec une autonomie de 150 km. En plus du confort propre aux cinq places assises, le coffre comprend un large espace de chargement. Le petit plus pour le conducteur ? « Pas de problème de patinage en cas de démarrage en côte ! » Et le bilan carbone est positif avec ce véhicule.

Une nouvelle manière de rouler qui s'inscrit dans une démarche économique et durable pour faciliter la vie municipale villeparisienne et planétaire.

> <http://villeparisis.fr/bienvenue-au-kangoo-electrique/>



Les jeux ont été installés dès la mi-juin pendant que les nouveaux végétaux étaient en cours de plantation.

BOISPARISIS : LE SQUARE EST FINI

Nouvelles allées, nouvelles plantations, nouveaux jeux... Depuis début juillet, les Villeparisiens peuvent profiter d'un espace convivial rénové dans le quartier de Boisparisis. D'un montant de 30 000€, financé par la ville, les travaux de réfection du square se sont terminés fin juin pour offrir un cadre plus agréable avec un espace verdoyant et fleuri, réalisé en grande partie par les agents municipaux, garni de nouveaux jeux.

GARE AUX NUISIBLES

Certaines espèces d'animaux peuvent entraîner des nuisances dans notre ville. En nombre trop important, les pigeons et les rongeurs sont sources de préjudices, comme la dégradation de bâtiments, et source de maladies. Il ne s'agit pas d'éliminer ces animaux mais d'éviter leur prolifération.

La section 4 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) appelle à lutter contre les rongeurs, les pigeons vivant à l'état sauvage, les animaux errants. L'article 119 rappelle qu'« il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble ».

ATTENTION AUX MOUSTIQUES

Pour éviter la prolifération de moustiques, il convient de ne pas laisser l'eau croupir.

Il est conseillé à chacun de prendre des mesures simples comme :

- Se débarrasser ou nettoyer régulièrement tout objet qui pourrait contenir de l'eau dans un environnement extérieur (bacs, bidons, bâches, poubelles à ciel ouvert, brouettes, assiettes sous les pots aux fleurs...);
- Évacuer l'eau qui s'accumule dans les gouttières;
- Changer l'eau des vases à fleurs au moins une fois par semaine.

TONDRE SA PELOUSE OUI, MAIS À QUELLE HEURE ?

Qui ne passe pas son temps dans le jardin lorsque le beau temps arrive ? Que c'est agréable... mais attention tout de même à ne pas gêner le voisinage par des activités extérieures. Pour les tontes de gazon, les utilisations de motoculteurs, tronçonneuses, perceuses ou encore raboteuses, veuillez à ne les utiliser que du lundi au vendredi de 8h30 à 12 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 15 à 18h ainsi que le dimanche de 10h à 12h.

INTEMPÉRIES DE JUIN : PAS D'IMPACT POUR L'EAU

De fortes averses et orages ont marqué le début du mois de juin. Rassurez-vous, le Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) tenait à faire savoir que ces intempéries n'ont pas eu d'incidence sur la qualité et l'approvisionnement en eau potable. En effet, l'eau distribuée provient en grande partie des trois grandes rivières de la région (Seine, Marne et Oise). Le SEDIF a veillé à ce que la qualité de l'eau ne soit pas touchée. Vous pouvez donc boire en toute sécurité.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ



« Cette année, nous avons décidé de diminuer la taxe d'habitation. Cette baisse sans précédent est d'ailleurs la plus importante parmi les 30 communes les plus peuplées du département », a déclaré le maire Hervé Touguet dans son édito du Villeparisis le MAG n°77.

FISCALITÉ 2016

BAISSE DU TAUX DE LA TAXE D'HABITATION DE - 15,9%

Une baisse du taux de la taxe d'habitation a été votée lors du Conseil Municipal de Villeparisis qui s'est déroulé le 7 avril, passant de 23,21% (en 2015) à 19,50% (en 2016).

La majorité municipale a décidé de diminuer le taux d'imposition communal de la taxe d'habitation, payée par tous les Villeparisiens (locataires comme propriétaires). Avec la baisse du taux communal de la taxe d'habitation, **il y aura une réelle baisse des impôts locaux en 2016 !**

Impôts locaux

TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE

Les impôts locaux sont composés des deux taxes : la taxe d'habitation (payée par les locataires et par les propriétaires) et la taxe foncière qu'elle soit sur les propriétés bâties ou sur les propriétés non bâties (payée par les propriétaires).

Sur la taxe d'habitation comme sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, **il y a une colonne « Commune » dont le taux d'imposition est fixé par vote au Conseil Municipal et une colonne « Intercommunalité » dont le taux d'imposition est fixé, pour Villeparisis, par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF).**

Depuis le 1^{er} janvier, Villeparisis fait partie de la CARPF qui gère de multiples compétences dont notamment l'enlèvement des ordures ménagères sur l'intégralité des 42 villes membres. Cette compétence est financée en partie par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) (voir encadré page 13).
Le Conseil Municipal de Villeparisis, lors de sa séance du 7 avril 2016, a décidé de **baiss**er la taxe d'habitation à **19,50 %** (contre de 23,21 % en 2015 comme les années précédentes) et de **maintenir les taux de la taxe foncière** sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties. **L'objectif de la municipalité est clairement de diminuer les impôts des Villeparisiens : cette baisse de la taxe d'habitation de -15,9% ne s'accompagne pas d'une augmentation d'un autre impôt communal pour 2016 .**



À QUOI SERVENT LES IMPÔTS LOCAUX ?

Que ce soit la taxe d'habitation ou la taxe foncière, les impôts sont versés aux collectivités territoriales (communes, intercommunalité, départements, régions) et non pas à l'État. Ils financent en partie le fonctionnement de ces institutions publiques. La part communale des impôts locaux, payés par les contribuables, et constitue les recettes qui alimentent le budget de fonctionnement de la ville. C'est avec ces recettes que la commune finance certains services publics tels que les rénovations de voiries, les subventions aux associations locales ou encore le fonctionnement des écoles (voir le dossier Budget du « Villeparisis le Mag » n°77 de juin 2016).

LES TAUX COMMUNAUX

	2014	2015	2016
Taux taxe d'habitation	23,21%	23,21%	19,50%
Taux taxe foncière sur les propriétés bâties	25,12%	25,12%	25,12%
Taux taxe foncière sur les propriétés non bâties	71,37%	71,37%	71,37%



LES TAUX INTERCOMMUNAUUX



	2015 Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF)	2016 Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF)
Taux taxe d'habitation	4,99%	4,77%
Taux taxe foncière sur les propriétés bâties	5,22%	3,94%
Taux taxe foncière sur les propriétés non bâties	6,30%	12,60%

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

En 2014, quand Villeparisis avait intégré la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF), les villes de cette intercommunalité avaient voté une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) à taux zéro. Pour Villeparisis, cette décision a été prise lors du conseil municipal le 15 mai 2014. Autrement dit, depuis 2014, la TEOM payée par les Villeparisiens (sur leur taxe foncière, pour les propriétaires et sur leur quittance de loyer, pour les locataires) avait été supprimée.

Le 1^{er} janvier 2016, Villeparisis a quitté la CCPMF et a intégré la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France (CARPF) qui devrait appliquer une TEOM sur son territoire et qui concernera Villeparisis à partir de 2017.

C'est pour anticiper cette évolution et surtout pour diminuer les impôts locaux des Villeparisiens dès 2016 que la majorité municipale a décidé de baisser le taux de la part communale de la taxe d'habitation. L'opposition a voté contre.



LA MUNICIPALITÉ A FAIT LE CHOIX DE BAISSER LA TAXE D'HABITATION PARCE QU'ELLE EST PAYÉE PAR TOUS LES VILLEPARISIENS, PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES.

TAXE D'HABITATION

1 Revenu Fiscal de Référence = Ce revenu apparaît sur les avis d'imposition sur le revenu et son montant conditionne l'accès à certains dispositifs fiscaux

2 Part-année = Permet de prendre en compte le nombre de personnes à charge (enfants par exemple) pour bénéficier d'abattement

3 Valeur locative brute = C'est la valeur du logement, calculé selon les critères de l'administration fiscale. La valeur locative brute sert de base de calcul

4 Valeur locative moyenne = C'est la valeur de référence de toutes les habitations villeparisiennes

5 Abattements = La commune et l'intercommunalité ont voté une politique d'abattement qui permet la réduction de la valeur locative qui correspond à la base d'imposition des différents taux (exemple : l'abattement pour les personnes handicapées ou invalides sur la base de 10% pour l'année 2016, voté par le Conseil Municipal de juin 2015)

6 Base nette d'imposition = C'est la valeur brute de l'habitation après déduction des abattements. Le taux voté par la commune est appliqué sur cette base

7 Taux d'imposition = Voté par le Conseil Municipal

8 Syndicat de communes = C'est la participation des Villeparisiens aux syndicats, dont la ville est membre, qui gèrent certaines compétences (SIAERBB)

9 Intercommunalité = C'est la participation des Villeparisiens perçue par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

10 Frais de gestion = Ils sont perçus par l'État pour les dépenses liées à l'édition des feuilles d'imposition et la collecte des impôts qui sont reversés à la commune

QUI PAIE LA TAXE D'HABITATION ?

La taxe d'habitation est due pour une habitation principale et pour une résidence secondaire, que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit. Elle concerne le logement occupé au 1^{er} janvier de l'année en cours, même si vous avez déménagé ou vendu votre habitation dans l'année.

OCCUPANT(S)					
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts-année	
		S	1	1,00	4

TAXE D'HABITATION 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS					
Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	3 881	3 881	3 881	3 881	
Valeur locative moyenne	3 436	3 436	3 308	3 436	
• Général à la base					
Personne(s) à charge					
- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	10 %		10 %		
- Par personne rang 3 ou + pour personne(s)	15 %		15 %		
• Spécial à la base					
Spécial handicapé					
Base nette d'imposition	3 881	3 881	3 885	3 881	Total des cotisations
Taux d'imposition 2016	19,50 %	8	4,77 %		
Cotisations 2016					
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires					
Taux d'imposition 2015	23,21 %	0,0753 %	4,99 %	0,498 %	
Rappel cotisations 2015					
Variation en valeur					
Variation en pourcentage					
Abattements de référence 2003/2015					
	Commune	Syndicat	Intercommunalité	TSE	Taxe GEMAPI
• Général à la base					
Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)					
Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)					
• Spécial à la base					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS ENTRE 2014 ET 2015					
	ANNÉE 2014	ANNÉE 2015	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion
(a) Cotisations					Prélèvements
(b) Allègements					- pour base élevée
(c) = (a) - (b) Somme à payer					- sur rés. secondaires
					Plafonnement, selon le revenu
LOCALS TAXES : NOMBRE 3 RÉGIME P					
Taux global 2000 corrigé	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée
Cotisation référence 2003		Parking		H	
		Appartement		H	
		Parking		H	
Montant de votre impôt					

TAXES FONCIÈRES 2016 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS									
Département : 770 SEINE-ET-MARNE Commune : 514 A VILLEPARISIS									
	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations	
Taux 2015	25,12 %	0,113 %	5,22 %	15,70 %	0,649 %				
Taux 2016	25,12 %		3,94 %						
Propriétés bâties									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisations 2015 2016									
Variation en % ④									
Propriétés non bâties									
Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%		
Taux 2016	%	%	%	%	%	%	%		
Base = terrain non agricoles / Base = terres agricoles									
Cotisations 2015 2016									
Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%		
Dégrevement jeunes agriculteurs / Base du forfait forestier ⑤ / Majoration base terrains constructibles commune ⑥ / Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑦ / Caisse d'assurance des accidents agricoles									
Base = État / Base = collectivité									
Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour									
Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑧									
Dégrevement = Habitation principale ⑨									
Dégrevement JA = État ⑩									
Dégrevement JA = Collectivité ⑪									
Montant de votre impôt :									

TAXE FONCIÈRE

1 Taux 2016 = C'est le taux voté par les collectivités territoriales ou calculé à partir d'un produit voté pour les parts syndicales, les taux spéciaux d'équipements etc.

2 Base d'imposition = Elle est constituée par le revenu cadastral déterminé par la valeur locative multipliée par un coefficient d'actualisation et un coefficient de revalorisation. Le résultat obtenu est divisé par deux

3 Taux d'imposition = Voté par le Conseil Municipal

4 Syndicat de communes = C'est la participation des Villeparisiens aux syndicats, dont la ville est membre, qui gèrent certaines compétences

5 Intercommunalité = C'est la partie de la taxe perçue par la Communauté d'Agglomération Roissy Portes de France

6 Département = C'est la partie de la taxe perçue par le département de Seine-et-Marne

7 Taxe spéciale d'équipement = Elle est perçue à la place de la part régionale des impôts locaux en Île-de-France

8 Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères = Voir encadré p13

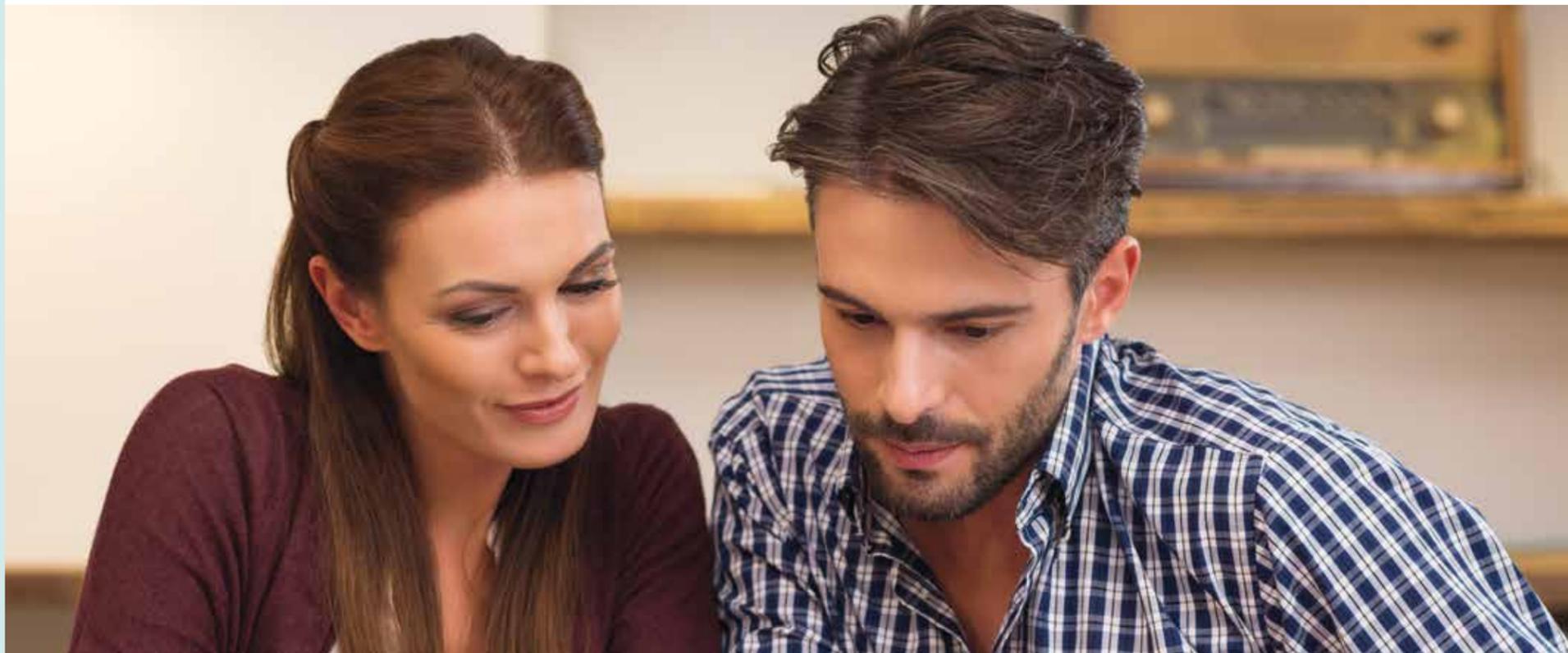
9 Valeur locative brute = C'est la valeur du logement, calculé selon les critères de l'administration fiscale. La valeur locative brute sert de base de calcul. C'est le loyer annuel théorique que produirait l'immeuble bâti s'il était loué dans les conditions normales du marché. Mais, cette valeur locative date de 1970 et est réactualisée d'un coefficient chaque année. Elle ne correspond donc plus à la réalité.

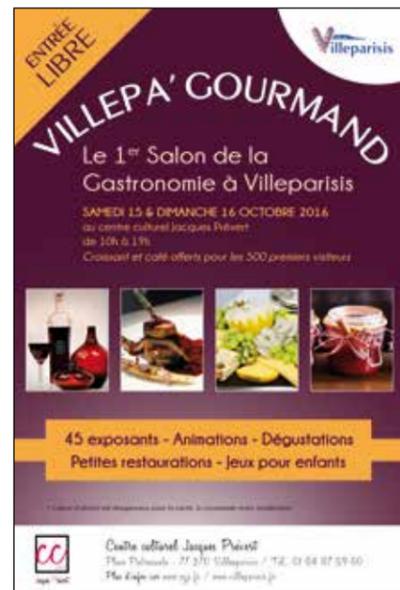
10 Propriétés non bâties = La base de la Taxe Foncière non bâtie est le revenu cadastral en appliquant un abattement de 20% à la valeur locative

11 Frais de gestion = Ils sont perçus par l'État pour les dépenses liées à l'édition des feuilles d'imposition et la collecte des impôts qui sont reversés à la commune.

QUI PAIE LA TAXE FONCIÈRE ?

Tous les propriétaires paient la taxe foncière. La taxe foncière sur les propriétés bâties est payée par le propriétaire de la construction. Elle concerne toutes les constructions qu'il s'agisse d'une maison, d'un appartement, d'un garage, d'une véranda, etc. Les propriétés non bâties sont les terrains de toute nature.





**LES 15 ET 16 OCTOBRE
VILLEPA'GOURMAND : LE PREMIER SALON
DE LA GASTRONOMIE À VILLEPARISIS**

Samedi 15 et dimanche 16 octobre, les saveurs sont à l'honneur. Les gourmands et les gourmets sont attendus au centre culturel Jacques Prévert, entre 10h et 19h, pour le premier Salon de la Gastronomie à Villeparisis. Un menu généreux et un programme riche en découvertes leur a été concocté par la ville et le centre culturel. Des mets d'exception, des spécialités culinaires, des gourmandises raffinées et des curiosités gustatives envahiront la salle de spectacle, la galerie d'art et le parvis extérieur. Près de 45 exposants seront présents pour la première édition du **Villepa'Gourmand**. Derrière leur stand aux arômes envoûtants, ils feront frissonner vos papilles et éveilleront vos sens. Furetant de l'œnologie au fromage en passant par la charcuterie ou la

boulangerie, les promeneurs pourront aussi se laisser tenter par la découverte du thé, des produits du monde, des gourmandises ou encore les arts de la table. De nombreuses animations et surprises pour tous les âges rythmeront également ces deux jours du Villepa'Gourmand.

Voyage au pays des saveurs, guidé par des professionnels qui auront à cœur de vous faire goûter des produits d'exception. Villepa'Gourmand, c'est l'évènement gastronomique villeparisien à ne pas manquer !

➤ **Rendez-vous les samedi 15 & dimanche 16 octobre 2016, de 10h à 19h, au centre culturel Jacques Prévert - place Pietrasanta à Villeparisis. ENTRÉE LIBRE. Croissant et café offerts pour les 500 premiers visiteurs.**

FERMETURES D'ÉTÉ

L'accueil du **centre culturel Jacques Prévert** est fermé du 15 juillet au soir au 31 août inclus.

La **Maison Pour Tous Jacques Marguin** est fermée du 19 juillet au 21 août inclus.

La **médiathèque municipale** sera exceptionnellement fermée au public du 2 au 13 août inclus. Réouverture le 16 août.

**FERMETURE
DES BOULANGERIES**

- **Aux délices de Paris** : fermée uniquement le dimanche
- **La Baguette dorée** : fermée uniquement le lundi
- **B. Varlin** : fermée uniquement le jeudi
- **Royaume du pain** : fermée uniquement le vendredi
- **Boulangerie Sabarot** : fermée du 1^{er} au 21 août inclus

- **La Rose Blanche** : fermée 1^{er} au 21 août
- **Le Pain Gourmand** : fermée uniquement le samedi
- **L'Exquise du vieux pays** : fermée uniquement le mardi
- **Boulangerie Louise** : fermée uniquement le dimanche

HORAIRES D'ÉTÉ

Piscine municipale Jean Taris :
Lundi et mercredi : 11h30-13h45 et 15h-19h
Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-19h
Samedi : 14h-19h - Dimanche : 8h30-13h
Médiathèque municipale Elsa Triolet (du 5 juillet au 27 août) : Mardi, mercredi et vendredi : 14h-18h - Samedi : 9h-12h
Ludothèque :
Du mardi au vendredi : 9h30-12h et 14h30-18h
Samedi : 14h30-18h
Tout le programme d'été de la ludothèque sur <http://villeparisis.fr/ludotheque/>

CENTRE DE LOISIRS

Les inscriptions des enfants au centre de loisirs se font, minimum 4 jours avant la date choisie, au Guichet unique, en mairie.



■ JUILLET

**TOUS LES JEUDIS DE L'ÉTÉ
DE 14H30 À 17H30
Un été à partager**

Au programme de cet été : lecture, jeux et sport !
La médiathèque municipale, la ludothèque et l'Espace Municipal de la Jeunesse (EMJ) vous donnent rendez-vous au parc Balzac tous les jeudis après-midi de l'été (sauf le 14 juillet) pour jouer, lire, s'amuser, rêver et se détendre. Des activités de plein air, des jeux de société et des jouets seront voisins des livres et des histoires.
Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts. « Un été à partager » est ouvert à tous : venez en profiter entre amis ou en familles. (Possibilité d'annulation en cas de mauvais temps)
Au parc Balzac



**MERCREDI 13 JUILLET VERS 23H
Feu d'artifice offert par la ville
au stade des Petits Marais**

**MERCREDI 20 JUILLET À 22H
Cinéma de plein air : « Shaun le mouton »
au parc Balzac**

**■ AOÛT
MERCREDI 17 AOÛT À 21h15
Cinéma de plein air :
« Kérity la maison des contes »
au parc Balzac**



**DIMANCHE 28 AOÛT À 11H15
Commémoration
de la Libération de Villeparisis
Devant le monument aux Morts
puis en forêt de Morfondé**

**DIMANCHE 28 AOÛT À 14h
Prix cycliste de la Libération
Organisé par l'USMV section cyclisme
Départ de l'avenue de l'Île-de-France**

■ SEPTEMBRE

**DIMANCHE 4 SEPTEMBRE DE 10H À 18H
Forum de la Rentrée
Rencontrez la ville, ses partenaires
et les associations locales
Au gymnase Aubertin**



**MERCREDI 7 SEPTEMBRE
Ramassage des encombrants
Veillez à sortir vos déchets la veille au soir.
Attention ! Certains déchets ne sont pas acceptés : appareils électroménagers, déchets verts et gravats, pneus usagés, bouteilles de gaz, véhicule à moteur, pots de peinture... Merci de votre compréhension.**

**DU 9 SEPTEMBRE AU 10 NOVEMBRE
Relevez le défi recyclage !
Grand concours de collecte de piles usagées.
Inscription sur www.enseignants.jerecycle-mespiles.com**

**SAMEDI 17 SEPTEMBRE DÈS 13H30
Circuit pédestre et culturel
organisé par l'association Les Citadines
Rendez-vous devant le marché couvert**

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE DÈS 7H
Randonnée du Grand V
Organisée par l'USMV Cyclotourisme
Départ du gymnase Aubertin**

**VENDREDI 23 SEPTEMBRE DE 15H À 19H
Don du sang
organisé par l'Établissement
Français du Sang
salle Berry, à côté du gymnase Aubertin**

**SAMEDI 24 SEPTEMBRE
Fête du Canal
Dès 12h : espace de restauration
Dès 14h : découvrez la guinguette et ses animations gratuites
sur les bords du canal de l'Ourcq**

**DU 27 SEPTEMBRE AU 13 OCTOBRE
Installation du manège
devant l'école Barbara**

**DU 29 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE
40^{ème} anniversaire du jumelage
avec Pietrasanta (Italie)**





... LE MÉTIER D'AIDE À DOMICILE

C'est un soutien précieux qu'apportent les agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) à leurs bénéficiaires. Soins de confort, échanges conviviaux... Chaque jour, les personnes fragilisées comptent beaucoup sur leur présence et leur professionnalisme.

Être aide à domicile, c'est d'abord apporter un **soutien matériel, moral et social aux personnes fragilisées**. Mais, c'est également **une veille permanente sur leur confort et un lien avec l'extérieur**. Gérés par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sont **attentifs au bien-être** des bénéficiaires qui souhaitent rester à leur domicile.

La mission des professionnels du SAAD est en effet de **respecter leur choix de rester chez soi**. Les aides à domicile accompagnent donc ces personnes âgées, malades ou handicapées **en accomplissant les tâches de la vie courante**. Du lundi au samedi matin, Catherine, Christine, Nicole et quelques autres aides à domicile circulent avec des vélos électriques dans Villeparisis pour se rendre chez les personnes aidées. Ils s'occupent de l'entretien courant du logement, des petites courses, du repassage,

de la préparation des repas, des soins d'hygiène, etc. Le dimanche et les jours fériés, l'association l'UNADOM (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services à Domicile) prend le relais.

Les agents effectuent leur tournée, apportant **soins de confort et moments conviviaux**. Parallèlement à l'aide aux gestes du quotidien, les agents leur apportent également **un réconfort et une écoute**. Un contact extérieur qui permet de lutter contre l'isolement et de renforcer le lien social.

Les agents du SAAD viennent, chaque jour, tout sourire, assurer une présence et accompagner dans leur quotidien, les personnes fragiles et dépendantes. Les aides à domicile leur **permettent de rester plus longtemps chez elles en respectant leur choix de vie, sans se couper du monde**. Une logique de proximité et de complémentarité qui apporte un soutien chaleureux et personnalisé.



LE SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) dépend du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Les emplois du temps des nombreux aides à domicile et auxiliaires de vie sont gérés par les agents administratifs du SAAD. Leur esprit d'équipe solidaire contribue au bon fonctionnement du service et au maintien au domicile des personnes fragilisées dans des conditions optimales.

Parallèlement, le CCAS et le SAAD proposent un service de portage de repas à domicile et de téléassistance. Ce système d'assistance à

distance des personnes fragiles fonctionne 24/24h, 7/7 jours. Il est simple à utiliser et permet d'être secouru rapidement, en cas d'urgence.

➤ **Le SAAD** : Espace-loisirs Marcel Leconte : 114, avenue du Général de Gaulle à Villeparisis.

Téléphone : 01 64 27 92 22.
Mail : madvilleparisis@hotmail.fr

➤ **Le CCAS** : Mairie de Villeparisis 32, rue de Ruzé

Téléphone : 01 64 67 52 46.
Mail : accueilccas@mairie-villeparisis.fr

LES AIDES À DOMICILE EN QUELQUES CHIFFRES



27 388 heures d'interventions à domicile réalisées en 2015.

254 personnes prises en charge en 2015.

16 aides à domicile.

12 auxiliaires de vie.

4 agents administratifs

(une responsable de service, une responsable de secteur, une secrétaire et référente du portage de repas ainsi qu'un agent d'accueil référent de la téléassistance).

12 740 repas livrés en 2015 à **71** bénéficiaires.



DEMANDEZ LES CARTES PROFESSIONNELLES

Les aides à domicile ne se déplacent jamais sans leur carte professionnelle. Si des personnes mal intentionnées étaient amenées à se présenter chez vous ou si vous avez un doute, n'hésitez pas à leur demander la carte professionnelle avec leurs nom, prénom, photo...

Au conservatoire municipal

UNE FIN D'ANNÉE SOUS LE SIGNE DE LA QUALITÉ



Ce sont des concerts qui reflètent le **travail fourni** tout au long de l'année. La musique demande **beaucoup d'investissement** en dehors des journées de travail, que l'on soit au bureau ou à l'école. Les **centaines d'élèves** du conservatoire municipal de musique et de danse sont bien placés pour le savoir... Ces derniers concerts ont pu mettre l'accent sur la **qualité de leur travail** avec des représentations **devant un public** venu nombreux, notamment ceux des Mardis Musicaux (dont la Fête de la musique et « Les Voix ») et surtout le **concert de fin d'année avec « New Renaissance »**, point d'orgue d'une année d'apprentissage.

Même bilan pour le **gala de danse** du 27 mai où **les énergies** ont pu être confrontées et ainsi opposer les fées aux sorcières, les rêves aux cauchemars etc.

Les **professeurs et spectateurs** ont clairement tiré leur chapeau pour ces **prestations remarquables**. On attend déjà le programme 2016/2017...

> Toutes les photos du gala de danse sur <http://villeparisis.fr/les-energies-se-sont-opposees-au-gala-de-danse-du-conservatoire/>
> Toutes les photos du concert sur <http://villeparisis.fr/concert-de-fin-dannee-2016/>



SAISON 2016/2017 :

Le conservatoire municipal accueille les enfants à partir de 4 ans (moyenne section de maternelle) pour l'éveil musical et dès 5 ans (enfants nés avant juillet 2011) pour la danse. Inscriptions lundi 5 septembre, de 16h à 19h, au conservatoire.

À la médiathèque municipale Elsa Triolet

QUEL LIVRE METTRE DANS SA VALISE ?

On n'oublie jamais les tongs, la serviette de plage et le maillot de bain pendant les vacances. Mais comment savoir quel livre emmener dans sa valise ? Facile ! Il fallait se rendre à la médiathèque municipale Elsa Triolet, samedi 18 juin pour le rendez-vous « Des livres dans la valise ». Pendant une matinée, les **bibliothécaires ont proposé leurs coups de cœur de l'été** aux amoureux de lecture. **Romans policiers, d'amour ou à suspense**, tous avaient amené leur livre du moment pour le conseiller aux lecteurs qui pouvaient également partager leur livre coup de cœur. Ces discussions littéraires se sont déroulées autour d'un thé et d'un café. Histoire de mêler l'utile à l'agréable...

Quelques jours avant, les enfants et les adultes ont pu découvrir des **ateliers « Impression 3D »** pour apprendre à créer et imprimer des objets en 3D. Une après-midi unique en son genre qui leur a permis de repartir avec de très beaux souvenirs en triple dimension.

> Retrouvez « Des livres dans la valise » sur <http://villeparisis.fr/des-livres-dans-la-valise-2016/>

> L'atelier 3D sur <http://villeparisis.fr/ateliers-impression-3d-a-la-mediathèque>



Avant-programme du centre culturel LEVER DE RIDEAU SUR LA SAISON 2016/2017

Éclectique et incontournable, la programmation culturelle révélée par le centre culturel Jacques Prévert pour la saison 2016/2017 promet de ravir de nombreux spectateurs !

Les billets de la programmation 2016/2017 du centre culturel Jacques Prévert s'arrachent déjà depuis quelques jours... Et pour cause, la **soixantaine de spectacles** planifiés ont de quoi déplacer le public villeparisien !

Les pièces de **théâtre** classiques et contemporaines seront voisines des One Man Show et autres **humoristes**. La programmation fait également la part belle à la **musique** en général et aux **concerts** en particulier. De quoi faire plaisir à vos oreilles !

Mais vos yeux ne sont pas négligés puisque **cabaret/magie, cirque** et représentations de **danse** sont au programme. Le centre culturel n'a pas oublié le **jeune public** avec plusieurs spectacles à leur intention. Les plus curieux, amoureux de l'art et/ou des voyages, seront ravis de découvrir les quatre **conférences sur l'art** et les cinq « **Connaissances du monde** » aux destinations variées.

Les **vedettes** seront nombreuses à venir se produire sur la scène du centre culturel, sans compter les **spectacles de grande qualité**. Prendre du bon temps, se faire plaisir et rire à tout-va, nul doute que chacun trouvera son bonheur !

> L'avant-programme est téléchargeable sur <http://www.ccjp.fr>.

Centre culturel Jacques Prévert

Place Pietrasanta - Tél. : 01 64 67 59 60

Billetterie : 01 64 67 59 61

centre-culturel-jacques-prevert@wanadoo.fr

Relations Publiques :

relationspubliques-ccjp@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

L'accueil du centre culturel Jacques Prévert est fermé du 15 juillet au soir au 31 août inclus. Réouverture le 1^{er} septembre.

Ouverture les mardis de 13h30 à 19h, les mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 17h30, et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Attention : la billetterie cesse la vente 15 minutes avant la fermeture.



COMMENT RÉSERVER VOS PLACES ?

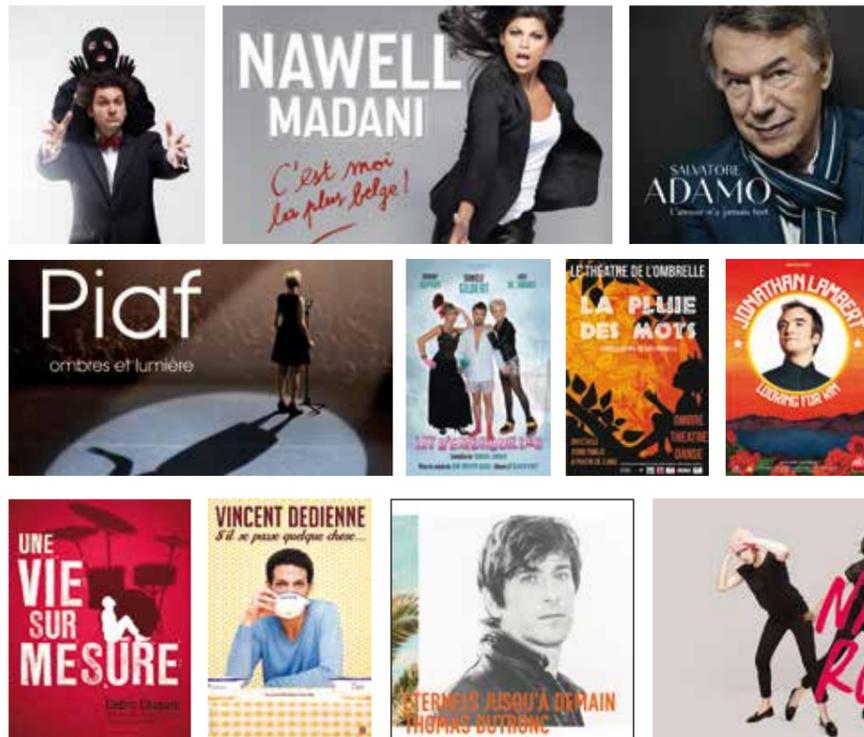
• Par correspondance, en adressant un chèque bancaire ou postal à l'ordre de la CIC-EST, du montant des places et une enveloppe timbrée, quatre semaines au plus tard avant la date du spectacle. Les billets vous seront retournés par courrier (indiquez lisiblement vos nom et adresse).

• À l'accueil, place Pietrasanta pendant les heures d'ouverture au public.

• **NOUVEAU : PAR TÉLÉPHONE EN CARTE BANCAIRE** (paiement sécurisé) : Location au 01 64 67 59 61.

Pensez aux formules d'abonnement (adulte et jeune de moins de 18 ans) pour vous distraire à des prix avantageux.

Ex : 4 spectacles pour 44 € pour adulte, 10 spectacles pour 80 €. Les jeunes peuvent bénéficier de 4 spectacles pour 24 € et de 10 spectacles pour 40 €.



À la Maison Pour Tous Jacques Marguin 700 DANSEURS SUR SCÈNE

Il y en avait pour tous les goûts du 2 au 4 juin, sur les planches du centre culturel Jacques Prévert. Tous les ateliers de la Maison Pour Tous Jacques Marguin sont montés sur scène. Du **Hip-hop à la zumba, aux danses orientales et africaines**, en passant par le **Melting dance et l'Éducation rythmique**, le public a pu se délecter de **quatre spectacles colorés et entraînants**. Même de son siège, le spectateur a pu participer à la fête et

immortaliser ces instants uniques. Des **shows remarquables** réalisés par les professeurs pour des élèves de tous niveaux (**débutants, intermédiaires, avancés**) et de **tous âges**, applaudis avec enthousiasme. Un beau moyen de féliciter les nombreux danseurs pour leur travail accompli tout au long de l'année.

> <http://villeparisis.fr/mpt-lancement-des-galas-de-danse/>



LES ÉLÈVES DE THÉÂTRE SUR LES PLANCHES

Faire du théâtre, c'est installer une histoire et entrer dans la peau d'un personnage. Samedi 11 juin, près de 50 élèves des ateliers de théâtre de la Maison Pour Tous ont mis leur personnalité de côté pour présenter une pièce travaillée tout au long de l'année.

Sur scène, des atmosphères uniques se sont établies : « Le Procès du loup » par les élèves d'élémentaire, « La Cité des étoiles » interprétée par les adolescents du premier groupe et « Le Quartier des poètes » joué par le deuxième groupe de adolescents. Un peu de stress mais beaucoup de plaisir à jouer sur scène. Bravo aux comédiens en herbe !

> <http://villeparisis.fr/theatre-les-eleves-sur-scene/>

PASSION ET EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE

Imaginez la galerie d'art du centre culturel Jacques Prévert **peuplée de 120 œuvres**. Au mois de juin, durant près de dix jours, des **peintures, dessins** et œuvres faites en bois, appelées **marqueteries**, acrylique, aquarelles et huile ont fait le bonheur du public. Réalisées par une **trentaine d'élèves des trois ateliers** de la MPT, animés par Patricia Prévot, Saturnin Gok Pon, Pierre Villetard et Alain

Richard, les œuvres touchaient divers domaines tels que les natures mortes, portraits, paysages, animaux ou encore les formes géométriques...

Un travail et un investissement réguliers ainsi qu'une passion commune, salués par les élus lors du vernissage le 31 mai. On sait déjà que l'an prochain, les élèves travailleront sur la sensibilité. De quoi nous mettre l'eau à la bouche...

> <http://villeparisis.fr/exposition-de-fin-dannee/>



BRÈVES

⇨ TOURNOI DE FOOTBALL ENTRE ÉCOLES

Pour finir l'année scolaire en beauté, six écoles ont participé au tournoi de football au stade des Petits Marais, organisé par l'Éducation Nationale et la commune. Jeudi 9 juin, plus de 500 enfants ont disputé des matchs par équipe (mixte). Tous avaient à cœur de marquer quelques buts et prendre du plaisir sur la pelouse. Cette rencontre a été l'occasion de développer l'esprit sportif, citoyen et fairplay des enfants. Ils ont d'ailleurs reçu le diplôme du « joueur fairplay » en fin de tournoi !

> <http://villeparisis.fr/ecole-foot/>

⇨ ÉCLATS DE JOIE EN FINALE DE HANDBALL

Les handballeurs de l'USMV ont offert un match de grande qualité, dans la soirée du samedi 11 juin ! Lors de la finale de la Coupe Régionale masculine des plus de 16 ans, les sportifs n'ont pas fait de cadeau à leur adversaire du Plessis-Trévisé. Devant les nombreux supporters du gymnase Géo André, la rencontre s'est terminée sur un match nul. Le coach Ludo et son équipe ont remporté la victoire après la cruelle séance de tirs au but (22 à 19) devant un public en liesse. Un beau succès félicité par les élus dont Sabrina Gardette, adjointe au maire chargée du Sport et des Manifestations Sportives. La victoire s'est ajoutée à leur quatrième place du Championnat pré-National. Ce soir-là, pour remercier la municipalité de son accueil chaleureux, la Ligue de Handball a remis un trophée à Sabrina Gardette. Chez les Seniors Filles Régional, le maire Hervé Touquet est venu encourager l'équipe villeparisienne, dimanche 12 juin. Elle s'est battue mais n'a pas réussi à remporter la finale. Elle garde malgré tout sa quatrième place du Championnat Excellence Seniors Départemental. Quand Matthieu Poteaux, président de l'USMV Handball assure que « le handball est un sport magique », on le croit forcément.



Sport à l'école LES ÉCOLIERS COURENT POUR ELA



Un geste solidaire. Mardi 17 mai, **190 enfants** du CE2 au CM2 de l'école élémentaire Anatole France **ont participé à l'opération « Mets tes baskets » pour ELA** (l'Association Européenne contre les Leucodystrophies). Le jogging, le tee-shirt et le dossard étaient la parure vestimentaire indispensable pour courir 20 minutes au stade des Petits Marais. « Nous

avons pensé à ceux qui n'ont pas la chance d'être en bonne santé », partageait la directrice de l'école. À cette occasion, les participants ont récolté chacun de leur côté une somme. Finalement, **1730 € ont été réunis** « grâce à la générosité des familles et amis des écoliers » pour ELA. Haut les cœurs !

> <http://villeparisis.fr/190-ecoliers-et-ela/>

VILLEPARISIS REPRÉSENTÉE À L'EURO DE FOOTBALL



C'est un des événements phare de la fin d'année : **l'Euro de Football** ! À Villeparisis, ce rendez-vous était doublement attendu puisque l'**association Kadanses A2 et 90 élèves** du collège Gérard Philippe, en classe de 4^{ème} et 3^{ème}, ont participé à cinq cérémonies d'avant-match au Parc des Princes ! Après plusieurs répétitions, ils ont réalisé une **flashmob** sur la musique de David Guetta lors des matches disputés les 12, 15, 18, 21 et 25 juin. Des souvenirs incommensurables pour tous !

> <http://villeparisis.fr/villeparisis-et-leuro-de-football/>

Avec la ludothèque

UN APRÈS-MIDI POUR JOUER

Traverser les siècles en jouant, ça vous surprend ? À Villeparisis, c'est un voyage ludique qui a transporté les joueurs de tous âges à différentes époques. En effet, à l'occasion de la **Journée mondiale du jeu**, la ludothèque en a mis plein la vue l'après-midi du samedi 28 mai. **En bois, modernes, traditionnels, anciens ou géants**, les jeux ont attiré de **nombreux curieux, enfants, adolescents et adultes** venus s'éclater à l'école Barbara. Même **les plus petits ont pu manipuler les maisons de poupées et leurs figurines** dans l'espace de jouets anciens, en présence des assistantes maternelles de l'association Les Enfants d'Abord. Il y avait de quoi **retrouver son âme d'enfant** puisque, paraît-il, « nous avons toute la vie pour nous amuser » comme disait Moustaki.

> Retrouvez les photos sur <http://villeparisis.fr/le-jeu-a-travers-les-epoques/>



ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES

Vous êtes une association villeparisienne et vous avez envie de partager votre actualité ? Cette rubrique est faite pour vous ! Les pages « Sports et Loisirs » permettent aux associations de communiquer. Pour faire paraître vos informations, adressez vos textes et photos par mail à com@mairie-villeparisis.fr. N'hésitez plus !

LES CITADINES FÊTENT LA MUSIQUE

On y célèbre généralement l'été mais aussi **la Fête de la musique** ! Elle a été célébrée à Villeparisis le vendredi 17 juin avec l'association des retraités actifs, Les Citadines de Villeparisis. Sur scène : **les chorales du collège Jacques Monod et des écoles élémentaires Célestin Freinet et Anatole France**.

Les chanteurs en herbe de tous âges ont profité de l'instant pour offrir un concert intergénérationnel où les chansons variées ont vivement été applaudies par les spectateurs.

Un spectacle où les artistes se sont produits dans des **conditions professionnelles**. Nul doute que les chansons ont été interprétées de la même façon.

> <http://villeparisis.fr/fete-de-la-musique-intergenerationale>

BRÈVES

⇨ LES ARBITRES À L'HONNEUR

Pour la première fois, Villeparisis accueillait la **réunion de fin de saison des arbitres de Ligue de Football d'Île-de-France**, au centre culturel Jacques Prévert. Ils ont pu découvrir leur classement. 330 arbitres ont été notés tout au long de la saison sur plusieurs exercices tels que l'arbitrage de matches ou encore les tests physiques. De nombreux arbitres ont reçu une dotation (maillot et short) et les majors de chaque catégorie, un trophée ainsi qu'un diplôme. Les bénévoles de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) ont vivement été remerciés pour leur investissement. À noter que la ville va faire un doublé puisque la Ligue de Paris d'Île-de-France installera son campus à Villeparisis sur le domaine de Morfondé. Le chantier se déroule cet été.



⇨ DÉCOUVERTE DES ARTS MARTIAUX

Aïkido, Boxe Thaï, Hapkido, Karaté, Taekwondo, Viet Vo Dao, etc. étaient présents à la « Journée Arts Martiaux » organisée par le Budo Club Karaté de Villeparisis, le 15 mai. Dans une ambiance festive, tous les clubs ont été contents de se retrouver ! Succès pour cette première rencontre, que le club compte bien renouveler. Quelques jours plus tard, le 29 mai, le Budo Club Karaté organisait une rencontre interclubs au gymnase Géo André. Même si cinq clubs étaient absents en raison de la coupe de France, les huit présents se sont affrontés lors de cette manifestation amicale. Villeparisis est arrivé deuxième au classement par résultats...



EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ

Leclerc LECLERC ACCUEILLE UN DRIVE ET UN EXPRESS

La réputation de l'hypermarché Leclerc, à l'entrée de Villeparisis (côté Mitry-Mory), n'est plus à faire. Et ses deux nouvelles antennes font déjà parler d'elles : l'Express et le Drive.



L'une des nouveautés s'appelle le **Leclerc Express**. Situé aux abords de la N104 (avant le quartier de Bois Fleuri), il a été inauguré le 18 mai et fait déjà de nombreux heureux puisque **ses produits ne sont pas un centime plus cher qu'à l'hypermarché**. À une seule exception près : « Il n'y a que **les fruits et légumes** qui peuvent s'avérer être un peu plus cher, du fait de l'origine de l'approvisionnement (circuit court) », précise Pascal Besson et Claude Bosco, de l'enseigne Leclerc. Seize employés travaillent actuellement à l'Express, « ils devraient être vingt pour la fin d'année », continuent-ils. **Près de 12 700 références** (arrivage tous les deux jours) sont rangées dans les rayons

couvrant 380 m². Un espace idéal « pour ne pas perdre son temps » et y découvrir le petit plus : l'espace des produits régionaux.

À quelques mètres de là, le **Leclerc Drive** a vu le jour au mois de novembre 2015. Il permet d'accueillir les clients sur **dix pistes automobiles**. « En cinq minutes, vos courses, qui ont été au préalable faites et réglées en un clic sur le site Internet de Leclerc (parmi 8 400 références), sont prêtes. **Les vingt-trois employés préparent les sacs de courses et les chargent directement dans le coffre de votre voiture.** » Il n'y a plus qu'à remplir votre frigo !

Conclusion, vous avez fait l'essentiel de vos achats sans vous égarer, rempli votre caddy à petit prix et gagné du temps. Les courses deviennent faciles et rapides...

> **Leclerc Express, 44, route de Villevaudé, est ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h et le dimanche de 9h à 13h. Le Drive Leclerc, lui, vous reçoit du lundi au samedi de 8h30 à 20h.**

> **Offres tickets Leclerc (-10%) les mardis, jeudis et samedis.**

> **Des prises pour voitures électriques ont prévu d'être installées dans plusieurs mois.**

La Rose Blanche UNE NOUVELLE BOULANGERIE À BOISPARISIS

L'odeur du bon pain a attiré l'odorat et la curiosité de nombreux Villeparisiens, mardi 24 mai à La Rose Blanche.

Cette nouvelle boulangerie-pâtisserie fraîchement ouverte a déjà trouvé ses adeptes de croissants, croustillantes baguettes et tartelettes... faits maison et pour tous les porte-monnaie ! Car la particularité de cette nouvelle enseigne est, sans conteste, le *made in* La Rose Blanche. « Tout est fait sur place ! », précisait la gérante, Camélia Khélifi au maire Hervé Touguet et aux élus venus pour l'inauguration. Ainsi, derrière la **vitrine gourmande**, on ne sait que choisir : des **brioche**s aussi moelleuses que les **pizzas, des choux et autres gâteaux savoureux**. Avec ceci ? La responsable



précise qu'elle a choisi une farine de qualité et proche de Villeparisis (80 km) puisque la pâte et la cuisson sont faites sur place, afin de rester sensible aux commerces de proximité et à la notion d'écologie. En effet, « ça ne mange pas de pain ».

> **La Rose Blanche, 15, rue des Ormes à Boisparisis. Ouvert de 7h à 21h.**

BRÈVES



⇨ ELLE VOUS COIFFE À DOMICILE

Si vous vous faites du souci avec vos cheveux, Sandra Gomes a la solution. **Après l'avoir appelée pour fixer un rendez-vous, la coiffeuse se rend à votre domicile pour chouchouter vos cheveux**, à des petits prix ! Souples, frisés, soyeux, fins... Pas de panique ! Sandra apporte sa mallette d'Ali baba aux 1001 accessoires et le tour est joué ! **Homme, femme, enfant**, vous ne repartirez pas sans un conseil de la coiffeuse. Sandra Gomes peut également participer au plus beau jour de votre vie et vous confectionner un **chignon spécial mariage**. Vous n'aurez donc plus à vous le crêper !

> **Pour prendre rendez-vous avec Sandra, appelez le 07 68 97 45 66, disponible six jours sur sept.**

⇨ CM77 POUR PARFAIRE EN PEINTURE VOTRE HABITATION

La peinture, c'est son dada. **Mubachar Chaudhry a créé son entreprise de rénovation « CM77 » à Villeparisis, en avril 2015.** Pour embellir, refaire la peinture de vos pièces de votre domicile, il transporte son matériel professionnel et son savoir-faire. Le petit plus ? L'utilisation de la **peinture bio**, sans solvant donc sans odeur ! Mubachar Chaudhry s'occupe également du **revêtement des murs et sols**, du carrelage, de l'électricité, de la plomberie etc. Au moins, vous êtes au courant !

> **Pour contacter CM77, appelez le 06 98 46 07 86.**



EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ

**MARIAGES**

MAI : Frédéric LEDUC et Lauren NADREAU, Kévin BLAS et Angèle SCHMIT, Christophe PIERREPONT et Caroline JACQUEMIN, Minh-Hien BUI et Caroline CHEVALIER, Stéphane LECUREUIL et Isabelle WALLART, Abdel-Karim MOSTEFAOUI et Elodie BONASTRE, Olivier LANDRÉ et Nathalie POTTIER, Marc DROUX et Pascale MAILLARD

JUIN : Michel DUGUÉ et Annick VASSE ; José MONTEIRO DE CARVALHO PUSSICK et Isibeina MANÉ ; Robert POKRZYWA et Aurore VERHOESTRAETE ; Chris CHARLES et Sophie PICARD

DÉCÈS

MARS : David FERREIRA ALVES

MAI : Casimir JABLONSKI, Yolande COFFRE née RUFFINI, Adrienne VENANT née MIGNOT

JUIN : Louis CROCI

PARRAINAGES CIVILS

MAI : Lylou PIERREPONT

JUIN : Mathys HÉLEINE BRANCOTTE ; Louna VANDEWALLE, Kímy FRANOUX, Ambre VUAROQUEAUX ALLIÉS

NAISSANCES

AVRIL : Swany ROCAGEL ; Leyna ZOUINE ; Adel MEUNIER ; Ilyana ZAHER ; Kenzy OUARGHI ; Maïwen GORGOLEWSKI ; Aylan RAMDANI ; Maëlys GASSION FORT

MAI : Célia METEREAU ; Thomas TERMIS MARQUES ; Côme HERVET ; Éliyah OLELA LOKETEMBO CHEA ; Kalicya CLABEAU ; Isaac DERAÏ ; Agathe RÉMIOT ; Noémie GOUGEON BALCERSKI ; Mathéo MINARD ; Duarte SOUSA PEREIRA ; Katia MYCHALYSZYN ; Antonella DIAITE ; Malone BOUNY ; Jean PEJOINE ; Célia SILVA DE OLIVEIRA ; Selma BEN OTHMANE ; Enzo LEFEVRE HACHOUD ; Nessim MEROUANE ; Bechir MBARIK ; Serena KOMOL NGUENE ; Éléna GENTRIC ; Jérémie MANSUROGLU ; Areef BIO ; Yousra SANDAGOU ; Innaya PRIAM ; Mathis MORAIS-ALVES ; Tréssia KIBI ; Liam GUINDO ; Zineb EL FATTAH ; Soumaya LAITAOUÏ ; Cameron MIRRE ; Naïl MOKHTARI ; Carolane VALENTIN ; Layla LAITAOUÏ ; Layel CHABANI ; Lara DUARTE RIBEIRO

PUBLICATION DE L'ÉTAT-CIVIL : Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez, si vous êtes concernés, vous ou un membre de votre famille, vous opposer à la parution dans nos colonnes d'une naissance, d'un mariage, d'un baptême civil, de noces d'or ou d'un décès en le faisant savoir au Service État-civil. Sans opposition, la publication de l'état-civil se fera systématiquement.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Une hirondelle ne fait pas le printemps.

Les amateurs de tribunes politiques auront pu constater une tendance de certains détracteurs à systématiquement critiquer sans être force de proposition. Cette manière archaïque de concevoir la politique n'est pas la nôtre.

Nous avons dénoncé les baisses drastiques de dotations de ce gouvernement. Même si une hirondelle ne fait pas le printemps, nous tenons clairement à marquer notre satisfaction d'avoir obtenu une aide financière de l'Etat couvrant 38% du déploiement de notre première tranche de vidéoprotection dans le quartier du marché. Cette subvention de l'Etat constitue la reconnaissance de l'utilité de la vidéoprotection et existe depuis plusieurs années. Dès lors, on ne peut que regretter qu'une telle réalisation ait du attendre l'arrivée de la nouvelle majorité. L'éventuel argument évoquant un coût rédhibitoire tombe face à la réalité des financements existants pour la sécurité. Alors pourquoi n'avoir pas engagé ce projet et laissé ainsi se développer la délinquance ?

Il faut parfois savoir prendre son bâton de pèlerin et aller chercher, auprès de toutes les institutions, des subventions pour financer les investissements, même si c'est de plus en plus difficile.

Ce principe de bonne gestion nous a permis par exemple d'obtenir 49,24% de subventions (avec FCTVA) pour réaliser le premier terrain en gazon synthétique à Villeparisis !

Ces recherches de subvention, couplées aux résultats de nos négociations pour obtenir des dotations de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France permettent d'abonder d' 1,4 Million d'euros de recettes complémentaires au budget 2016 pour financer de nouveaux projets pour les villeparisiens tout en diminuant leur taxe d'habitation de près de 16 %.

Et même cette baisse d'impôts a fait l'objet de critiques !!!

La Majorité municipale

MIEUX VIVRE ENSEMBLE À VILLEPARISIS

Texte non communiqué

CONTINUONS VILLEPARISIS ENSEMBLE

Texte non communiqué

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES ET APPARENTÉS

CDG Express : Stop

L'argent public devrait servir l'intérêt général et le service public.

Coûte que coûte le gouvernement s'est obstiné à imposer cette liaison ferroviaire CDG express, entre Paris Gare de l'Est et l'aéroport Charles de Gaulle. Celle-ci est désormais décidée et l'enquête publique est en cours (juin-juillet 2016).

Ce projet est pourtant contesté par des associations d'usagers et de riverains, organisations syndicales et élus des départements et des villes concernés, sauf par le député maire de Claye Souilly et le maire de Villeparisis. Le coût de cette opération devrait dépasser 2 milliards d'euros, beaucoup plus que le budget prévu pour la modernisation de l'ensemble des lignes RER et du Transilien. Et cela pour une fréquentation prévue seulement à 8,1 millions de passagers par an, à comparer aux 165,5 millions d'usagers du RER B. De plus, cette desserte ne serait pas accessible à la tarification STIF et donc au pass Navigo, avec un prix

annoncé de 24 euros. Or ce projet est inutile car la prolongation de la ligne 17 prévue dans le projet du Grand Paris en 2024 desservira Roissy depuis St Denis Pleyel pour un prix inclus dans le pass Navigo.

Alors, Monsieur Touguet, au lieu de soutenir Monsieur Albarelo sur ce projet CDG Express, défendez les intérêts des usagers villeparisiens du RER B et soutenez plutôt la rénovation-extension du RER B. Il faut, en effet, améliorer durablement la desserte du RER B répondant aux usagers, y compris ceux de l'aéroport (liaison Mitry-Roissy, travaux sur les tunnels sud de la ligne afin de permettre la circulation de rames à 2 étages, ré humanisation des gares et trains.

Christine Ginguené, Christian Carlier, Gérard Lacan
Élus communistes et progressistes

LE GROUPE UDI

De tonton Picsou à Mao

Les derniers mauvais exemples de l'état ont mis en évidence une gestion humaine défaillante ; l'équipe majoritaire n'en ferait-elle pas de même ?

Les emplois de la commune doivent respecter le code général des collectivités territoriales.

Pour les plus démunies, les moins diplômés... les textes prévoient la possibilité de les titulariser afin de pérenniser leur emploi. L'ancienne municipalité n'a pas respecté cette règle. Pour preuve, certains employés en CDD de la commune le sont depuis plus de 6 ans ! Cependant l'équipe majoritaire en fait autant à ce jour. Elle pilote de manière hasardeuse et urgentiste la gestion des services. Prenons l'exemple de l'OMJ, nous avons assisté au combat du pot de fer contre le pot de terre avec comme aboutissement un risque de paralysie de nos services. Le management global des agents de notre municipalité par l'équipe majoritaire

semble être parfaitement mené pour engendrer des risques psychosociaux, pour mettre en avant les dumpings sociaux... Nous le constatons à ce jour indirectement par la présence de nombreux arrêts de travail : près de 10 500 jours d'arrêts pour l'année 2015, notre municipalité bat des records d'absentéisme...

Dans ce contexte, nous ne serions pas étonnés de voir un mouvement de grève des agents. Si un évènement de ce type arriverait, nous serions à leurs côtés, car sans eux, nous ne pourrions mener aucun projet pour améliorer notre ville, la rendre attrayante et ne pas la transformer en ville dortoir. Mais pour cela il faut des projets, il faut des idées et surtout la force de les concrétiser...

Le groupe UDI : Claude SICRE DE FONTBRUNE,
Pascal BROCHARD, Olivier FERRO.

Rappel : la direction de la publication rappelle que la ville se refuse à toute intervention, modification ou censure sur le contenu des textes qui, par définition, n'engagent que leurs auteurs.

EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ

EMPLACEMENT RÉSERVÉ À LA PUBLICITÉ